

Remboursement mutuelle

Pour cette année 2022, nous allons fonctionner comme l'année passée.

1) Vous pouvez toujours **envoyer un courrier à l'adresse suivante** :

ASBL Challenge l'Avenir Verviers

A l'assise, 9

4860 Pepinster

Doivent figurer dans votre enveloppe :

→ Le document de votre mutuelle complété de vos coordonnées

→ Une seconde enveloppe pré-timbrée avec vos coordonnées dessus pour le retour du document à votre domicile (merci de respecter cette condition vu le nombre de membres)

2) Vous avez également la possibilité de nous introduire une demande par mail à l'adresse suivante : **secretariat@challengelavenirverviers.be**

Précisez bien la mutuelle à laquelle vous êtes affilié et nous vous enverrons en pièce jointe le document complété.

Nous avons à disposition les papiers des mutuelles les plus courantes, c'est-à-dire:

- La Mutualité Chrétienne (Verviers et Liège)
- Mutualia, Mutualité Neutre (Verviers)
- La Mutualité Neutre (Liège)
- Partenamut
- Mutualité Libérale Liège-Luxembourg
- HR Rail (SNCB)
- Solidaris (remboursement uniquement pour les enfants).

Si votre mutuelle n'est pas reprise dans la liste ci-dessus, merci de nous envoyer votre document en pièce jointe.

Lors de quelques joggings, nous aurons à disposition les papiers pré-remplis des différentes mutuelles. Nous vous préviendrons au préalable.

Chaque année, les papiers seront remplis à partir du 1^{er} février. Par exemple, si vous vous inscrivez en octobre 2021 pour le challenge 2022, il faudra patienter jusqu'en février 2022 afin d'obtenir votre papier mutuelle. Merci de votre compréhension.

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante:
secretariat@challengelavenirverviers.be